Certification Promotelec Rénovation Responsable

Dépôt dossier certification : les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier de certification, les éléments vérifiés lors de la visite sur site et les éléments demandés lors de l'analyse phase réalisation.

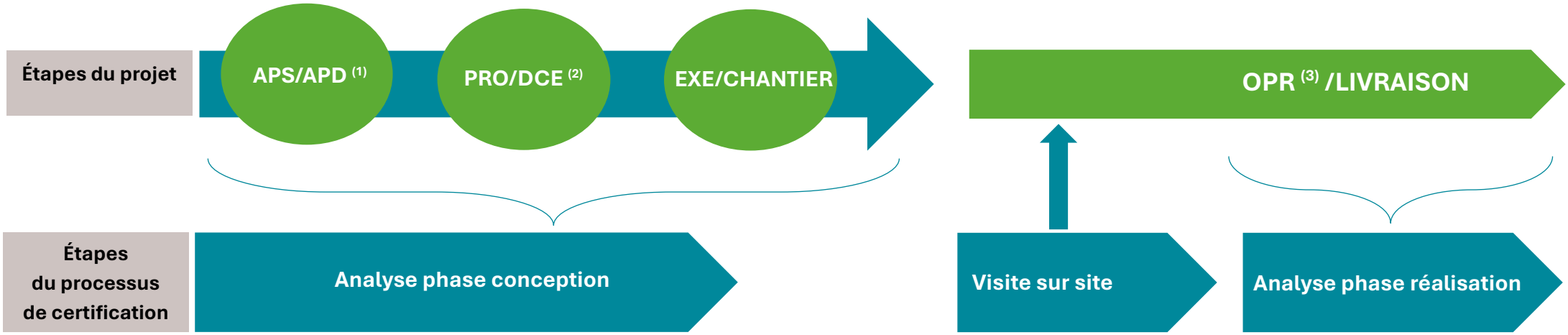

Pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier :

- ✓ Plans (niveaux, façade, masse, situation)
- ✓ Documents de restitution du calcul de performance énergétique (méthode 3CL-DPE-2021) avec état initial et état projeté
- ✓ Déclaration des éléments rénovés (modèle proposé dans notre application)

+ Pièces spécifiques, détaillées ci-dessous, si option visée.

Éléments vérifiés (4) :

- ✓ Menuiseries
- ✓ Générateurs de chauffage et ECS
- ✓ Équipements de chauffage
- ✓ Ventilation (bouches et groupe)
- ✓ Combles

Éléments demandés :

- ✓ Justificatifs des isolants posés
- ✓ Justificatifs de mise en sécurité électrique (parties privatives et communes)
- ✓ Rapport perméabilité à l'air du bâtiment

+ Pièces spécifiques, détaillées ci-dessous, si option visée.

(1) APS : Avant-Projet Sommaire / **APD** : Avant-Projet Définitif
(2) PRO : Etude de projet / DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

(3) OPR : Opération Préalable à la Réception
(4) Lors de la visite, les équipements n'ont pas besoin d'être en fonctionnement.

Label BBC Effinergie Rénovation 2024

- **En complément des pièces demandées pour toute demande de certification, si l'option « Label BBC Effinergie Rénovation 2024 » est visée :**

Etudes thermiques à fournir

Bâtiment de plus de 1 000 m², construit après 1948, dont les travaux coûtent plus de 25 % de sa valeur.

Projet soumis à la RT globale

Oui

- Documents de restitution du calcul réalisé selon la méthode Th-C-Ex
- Modélisation des parois et des ponts thermiques à intégrer au calcul (possibilité de le faire via une méthode Th-C-Ex)

Non

- Modélisation des parois et des ponts thermiques à intégrer au calcul (possibilité de le faire via une méthode Th-C-Ex)

Test réseaux aérauliques

Système de ventilation hybride ou basse pression

Oui

- Inspection visuelle des conduits existants **en amont** du chantier + Ramonage
- Protocole RE2020

Non

- Test de réseaux aérauliques avec une classe A minimum à atteindre
- Protocole RE2020

- ✓ DPE en fin de chantier réalisé par un diagnostiqueur pour attester de l'étiquette atteinte ;
- ✓ Commissionnement (bâtiment collectif) ;
- ✓ Potentiel d'écomobilité à faire sur le site : https://www.effinergie-ecomobilite.fr/ ;
- ✓ Note descriptive sur la biodiversité.

FOCUS sur le calcul de performance énergétique de l'état projeté

- **Calcul de performance énergétique :** Réalisé via la méthode **3CL-DPE-2021** sur un logiciel validé (incluant la "Fiche technique du logement") qui doit intégrer les ponts thermiques structurels.
- **Descriptif détaillé des parois :** Justification du calcul du coefficient **Up** intégrant les **ponts thermiques structurels** (fixations). Ce justificatif peut être réalisé selon la méthode **Th-C-E Ex**.

Rappel technique : Le coefficient global de la paroi Up doit être saisi dans le logiciel 3CL-DPE-2021 afin de caractériser les parois isolées. Le calcul du coefficient Up peut s'appuyer sur la méthode Th-C-E Ex.

Liste exhaustive des pièces à nous transmettre au cours du processus de certification, à retrouver dans le guide Effinergie.

Label BBC Effinergie Rénovation 2024 - 1re étape

- **En complément des pièces demandées pour toute demande de certification, si l'option « Label BBC Effinergie Rénovation 2024 – 1ère étape » est visée :**

Etudes thermiques à fournir

Bâtiment de plus de 1 000 m², construit après 1948, dont les travaux coûtent plus de 25 % de sa valeur.

Projet soumis à la RT globale

Oui

- Audit énergétique réglementaire (méthode 3CL) avec scenarios de travaux qui permettent d'atteindre une étiquette C (1ère étape) puis B ou A (2ème ou 3ème étape)
- Documents de restitution du calcul réalisé selon la méthode Th-C-Ex
- Modélisation des parois et des ponts thermiques à intégrer au calcul (possibilité de le faire via une méthode Th-C-Ex)

Non

- Audit énergétique réglementaire (méthode 3CL) avec scenarii de travaux qui permettent d'atteindre une étiquette C (1ère étape) puis B ou A (2ème ou 3ème étape)
- Modélisation des parois et des ponts thermiques à intégrer au calcul (possibilité de le faire via une méthode Th-C-Ex)

Test réseaux aérauliques

Système de ventilation hybride ou basse pression

Oui

- Inspection visuelle des conduits existants **en amont** du chantier + Ramonage
- Protocole RE2020

Non

- Test de réseaux aérauliques avec une classe A minimum à atteindre
- Protocole RE2020

- ✓ DPE en fin de chantier réalisé par un diagnostiqueur pour attester de l'étiquette atteinte ;
- ✓ Commissionnement (bâtiment collectif) ;
- ✓ Potentiel d'écomobilité à faire sur le site : https://www.effinergie-ecomobilite.fr/ ;
- ✓ Note descriptive sur la biodiversité.

FOCUS sur le calcul de performance énergétique de l'état projeté

- **Calcul de performance énergétique :** Réalisé via la méthode **3CL-DPE-2021** sur un logiciel validé (incluant la « Fiche technique du logement ») qui doit intégrer les ponts thermiques structurels.
- **Descriptif détaillé des parois :** Justification du calcul du coefficient **Up** intégrant les **ponts thermiques structurels** (fixations). Ce justificatif peut être réalisé selon la méthode **Th-C-E Ex**.

Rappel technique : Le coefficient global de la paroi Up doit être saisi dans le logiciel 3CL-DPE-2021 afin de caractériser les parois isolées. Le calcul du coefficient Up peut s'appuyer sur la méthode Th-C-E Ex.

Liste exhaustive des pièces à nous transmettre au cours du processus de certification, à retrouver dans le guide Effinergie.